



PARTICULIERS

MISE À JOUR AU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Vos tarifs au quotidien

**Principales conditions
tarifaires**

En vigueur au 1^{er} novembre 2024

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

Prix en euros

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc)

Crédit Agricole en ligne : consultation, virement **GRATUIT**
(hors coût du fournisseur d'accès à internet)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

1 mini relevé /semaine **2,40€/mois**
(soit 28,80€/an)

Tenue de compte **2,00€/mois**
(soit 24,00€/an)

Fourniture d'une carte de débit **49,00€/an**
(Carte de paiement internationale à débit immédiat - Mastercard ou Visa)

Fourniture d'une carte de débit **47,00€/an**
(Carte de paiement internationale à débit différé - Mastercard ou Visa)

Fourniture d'une carte de débit **37,00€/an**
(Carte de paiement à autorisation systématique - Mastercard ou Maestro)

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) **1,00€/retrait**
(3 retraits gratuits par mois)

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Sécurocompte plus **2,00€/mois**
(soit 24,00€/an)

Virement (cas d'un virement SEPA⁽¹⁾ occasionnel)

En agence **4,50€/virement**
Par Internet **GRATUIT**

Prélèvement

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽¹⁾ **GRATUIT**

Prélèvement

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽¹⁾ sauf gratuité imposée par la loi **GRATUIT**

Commission d'intervention

Par opération **8,00€**
Plafond mensuel **80,00€**

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>

(hors coût du fournisseur d'accès internet).

SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	2
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte <ul style="list-style-type: none">- Ouverture, transformation, clôture- Relevés de compte- Tenue de compte- Services en agence- Frais de recherche de documents- Le change	4
	Banque à distance <ul style="list-style-type: none">- Internet et téléphonie mobile- Services d'alertes par SMS- Téléphone avec Filvert Service Vocal	5
	Vos moyens et opérations de paiement <ul style="list-style-type: none">- Cartes- Virements SEPA- Prélèvements / TIP SEPA- Chèques	7
	Offres groupées de services <ul style="list-style-type: none">- Offres Prestige, Premium et Essentiel- Offre EKO- Offre spécifique à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé- Offres qui ne sont plus commercialisées	11
	Irrégularités et incidents <ul style="list-style-type: none">- Commission d'intervention- Opérations particulières- Incidents de paiement	19
	Découverts et Crédits <ul style="list-style-type: none">- Découvert- Crédits à la consommation- Crédits immobiliers	20
	Épargne et Placements financiers <ul style="list-style-type: none">- Epargne bancaire- Placements financiers	21
	Offres pour les Jeunes (moins de 30 ans)	23
	Opérations à l'étranger <ul style="list-style-type: none">- Virements non SEPA- Chèques- Autres opérations	24
	Assurances et Prévoyance <ul style="list-style-type: none">- Assurances pour vous et vos proches- Assurances pour vos biens- Assurances protection contre les risques de la vie quotidienne- Assurances emprunteur- Assurances de la banque au quotidien	24
	Succession	26
	Autres services	26
	Résoudre un litige	26



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte de dépôt dans une autre agence du Crédit Agricole ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Enregistrement de changement d'adresse postale, téléphonique, électronique ▲●	GRATUIT
Désolidarisation ou retrait d'un des co-titulaires du compte joint	54,60€
Opérations de liquidation de communauté	179,50€
Services bancaires de base	GRATUIT

(Fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier mentionnés par le symbole ▲.



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

● Les Prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées à l'article D.312-5 du Code Monétaire et Financier.

Relevés de compte

Relevé mensuel papier ▲●	GRATUIT
E- relevé (mensuel, quinzaine, décadaire, journalier)	GRATUIT
Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.	
Relevé de compte papier au-delà d'un par mois (par quinzaine, décadaire, journalier)	1,70€/relevé
Option une enveloppe par compte	10,40€/trimestre
Rendez-vous Compte : Relevé global des avoirs, fréquence annuelle	11,10€/an
Rendez-vous Compte : Relevé global des avoirs, fréquence semestrielle	18,30€/an
Rendez-vous Compte : Relevé global des avoirs, fréquence trimestrielle	29,40€/an
Relevé annuel des frais	GRATUIT
Relevé de compte en braille	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	10,40€/relevé jusqu'à 10 documents puis 5,20€ au-delà
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	GRATUIT

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	2,00€/mois
Tenue de compte en devises (frais par compte en devises étrangères)	21,00€/mois
Frais de gestion de compte inactif* ▲●	30,00€/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées	2,50€/mois
Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	

*Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30,00 euros et du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) ▲●	GRATUIT
Fourniture d'une attestation ⁽²⁾	15,50€/attestation
Frais de location de coffre-fort : (en fonction de la taille)	
Petit / moyen / grand	93,30€ / 122,00€ / 165,80€ / an / coffre
Effraction du coffre-fort (perte des clefs ou saisie judiciaire)	Coût réel des frais engagés
Mise à disposition de fonds	27,80 €
Frais de recherche d'adresse en cas de Pli Non Distribuable par la Poste	21,00 €
Frais de lettre pour actualisation du dossier client	25,00 €
Dépôt pièces ou billets	3,70 €/pochette/compte
Montant minimum de dépôt par pochette	10,00 €
Ecart de comptage sur remise de pochette	9,10 €/pochette
Versements inférieurs ou égaux à 5 euros	2,00 € / opération
Commande de monnaie	5,00 € / opération
Versements valorisés à J	1,00 € / opération

Frais de recherche de documents

(Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique)

Frais de recherche et de réédition de document 15,30€ TTC/recherche jusqu'à 10 documents puis 7,70€ au-delà

Le change

Délivrance ou reprise de billets de banque en agence

Achat/Vente Frais fixes de 3,20€/opération + cours du jour⁽³⁾

(1) Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'ALELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni

(2) Hors attestations portant sur des prêts pour lesquelles il convient de se référer à la rubrique Découverts et crédits.

(3) Cours du jour disponible en agence.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

hors coût du fournisseur d'accès internet GRATUIT

Internet et téléphonie mobile

Service de banque à distance par internet ▲●

Crédit Agricole en Ligne : www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier.html GRATUIT

Consultation des comptes, réalisation de virements internes et souscription de produits et services par signature électronique.

Applications mobiles : TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

- Ma Banque

- Envoyer de l'argent avec Wero⁽⁴⁾ GRATUIT

- Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin⁽⁵⁾

- Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement

Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

4 - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

5 - Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.



Bon à savoir !

NOS APPLICATIONS MOBILE : TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS
MA BANQUE consultation des comptes depuis votre mobile : vous permet de suivre et de gérer votre budget et votre relation à la banque.
PAIEMENT MOBILE dédiée à la carte bancaire et paiements en ligne sécurisés.
CA Bourse pour suivre vos portefeuilles en toute liberté.
 Disponibles sur App Store⁽⁶⁾, Google Play Store⁽⁷⁾

(6) App Store : marque Apple enregistrée au nom de la société Apple Inc- Service téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque App Store.

(7) Google Play Store sous système d'exploitation Android TM : marques de Google Inc.

Service d'agrégation de comptes (service disponible depuis l'application MA BANQUE)
 Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques **GRATUIT**

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne
 Abonnement Invest Store Initial **GRATUIT**
 Abonnement Invest Store Intégral à partir de 24 ordres par an **GRATUIT**
 si moins de 24 ordres par an 104,50€/an

(Les 24 ordres sont répartis sur l'année civile sans minimum d'ordres par mois à effectuer)

Les ordres de Bourse (hors frais d'intermédiation)

Frais variables de plateforme d'exécution en sus

• Bourse France : par ordre exécuté

PEA/ PEA - PME	CTO	FRAIS FIXES		FRAIS PROPORTIONNELS		MINIMUM DE PERCEPTION	
Centre d'appel		0€	5,00€	1,20%	1,25%	0€	12,00€
Internet / Invest Store Initial		0€	2,50€	0,50%	0,75%	0€	7,50€
		PEA / PEA-PME				COMPTE-TITRE ORDINAIRE	
Invest Store Intégral		Ordres ≤ 500€	500€ > Ordres ≤ 1000€	Ordres > 1000€		Ordre ≤ 1000€	Ordre > 1000€
		0,48%	0,18%	0,12%		0,99€	0,12%

Service de règlement différé (SRD) :

	ACHAT	VENTE
Transaction ordre stipulé "Service à règlement différé" (HT)	0,025% du montant x nombre de jours de portage* Min 3,00 €	GRATUIT
Transaction ordre en prorogation (HT)	Taux Euribor 1 mois + 0,20% (Taux révisable mensuellement)	

* Nombre de jours de portage : nombre de jours compris entre la date de livraison (jour de négociation +3 jours) et la date de règlement/livraison de fin de mois de la liquidation en cours.

• Bourse étrangère : nous consulter

Services d'alertes (SMS ou email)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte

Réception d'un mini relevé de compte (à jour fixe par SMS ou email, à la demande)

Un par semaine 2,40€/mois
 Cinq par semaine 6,40€/mois
 Alerte achat à distance (1 alerte/jour maximum) 0,90€/mois
 Alerte solde disponible (1 alerte/semaine) 0,40€/mois

Alerte solde débiteur (1 alerte/mois).....	0,90€/mois
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT
(Uniquement par SMS à chaque élément déclencheur / non intégré ni intégrable aux offres packagées)	
Alerte mensuelle Ecopage (1 alerte/mois).....	0,40€/mois
Alerte temps réel de gestion.....	0,90€/mois
Alerte mise à disposition des moyens de paiement octroyés.....	0,40€/mois
Alerte souplesse du découvert (1 alerte/mois)	0,40€/mois

Téléphone avec Filvert Service Vocal

Numéro Filvert : 03.20.14.20.14 (N° non surtaxé) 24h/24, 7j/7 0,60€/appel



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisations carte

Cartes de retrait et de paiement 

CATEGORIE DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte ▲●	21,10€/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) Maestro/MasterCard à autorisation systématique Mastercard EKO	37,00€/an 39,20€/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) Visa Classic / Visa Sociétaire MasterCard Standard / Mastercard Globe Trotter / MasterCard RCL / MasterCard Cartwin ^(®) / MasterCard Cartwin ^(®) Sociétaire / Visa Premier / Visa Premier Sociétaire Gold MasterCard / Gold Mastercard Sociétaire / Gold MasterCard Cartwin ^(®) / Gold MasterCard Cartwin ^(®) Sociétaire Visa Infinite / Visa Infinite sociétaire MasterCard World Elite / MasterCard World Elite sociétaire	49,00€/an 49,00€/an 146,00€/an 146,00€/an	47,00€/an 47,00€/an 142,00€/an 142,00€/an 300,00€/an 300,00€/an

 Ce logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Nos cartes internationales intègrent gratuitement le paiement sans contact. Sur demande et gratuitement, il est possible de désactiver ce service sur l'application Paiement Mobile et auprès de votre conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.



Bon à savoir !

COTISATION 2^{ème} carte à -30% Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf pour l'Autre carte, la carte EKO et la carte Open), réduction de 30% sur la cotisation de carte la moins chère applicable dès l'année de souscription.

Moins chère, service en plus : optez pour une carte à débit différé ! Le montant de vos achats sera ainsi débité en une fois à une date programmée, en fin de mois par exemple, et vous permettra de bénéficier d'une gestion de trésorerie facilitée.

Cartes de retrait

Carte Libre-Service Banque CR⁽⁹⁾ **GRATUIT**

Carte Libre-Service Banque CAM⁽⁹⁾ 19,00 € / an

Carte de dépannage Libre-Service Agence⁽⁹⁾ 3,50€ / retrait

(8) Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ».

- carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

(9) Pour la carte Libre-Service Banque CR : retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole Nord de France. Pour la carte Libre-Service Banque CAM : retraits à l'ensemble des distributeurs Crédit Agricole. Pour la carte Libre-Service Agence : retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiement par carte en euro⁽¹⁰⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) **GRATUIT**

Autres paiements par carte* 0,80€/opération

+ frais variables 2,90% du montant de l'opération

+ frais de change éventuels⁽¹¹⁾

Sécurisation des transactions par Internet (3D Secure) **GRATUIT**

*dont opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Distributeurs du Crédit Agricole	Distributeurs d'une autre banque : retrait par carte en euro ⁽¹⁰⁾ dans un pays de l'EEE	Autres retraits ⁽¹¹⁾
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1€/retrait dès le 1 ^{er} retrait/mois	Retrait Distributeur Automatique de Billets (+ frais de change éventuels) : 3,50€/retrait + 2,90% du montant
Carte Internationale Maestro, MasterCard, Cartwin ⁽⁸⁾ , MasterCard à autorisation systématique Visa à débit immédiat, à débit différé		1€/retrait à partir du 4 ^{ème} retrait/mois	
Carte Open			
Carte internationale Gold Mastercard, Gold Cartwin ⁽⁸⁾ ou Visa 1 ^{er}		GRATUIT	Retrait guichet (+ frais de change éventuels) : 6,90€/retrait + 2,90% du montant
Carte internationale Mastercard World Elite, Visa Infinite			

Pour les offres cartes destinées aux mineurs, vous reporter à la rubrique « Les offres pour les Jeunes (jusqu'à 30 ans) »

Autres opérations cartes

Mise à disposition des moyens de paiement en agence	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire.....	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée) sur les interfaces digitales ou en agence	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Commande de carte en urgence	17,80€
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée.....	11,20€
Rédition du code confidentiel.....	11,20€
Rédition de relevé carte de crédit	10,40€
Modification en agence des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte (sous réserve d'acceptation par la banque)	7,70€
Carte de remplacement pour porteur à l'étranger	147,90€

(10) ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009)

(11) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Plus d'informations disponibles sur le site internet du Crédit Agricole Nord de France, rubrique tarifs / [exemple de frais de conversions monétaires](#)

APPLICATION PAIEMENT MOBILE vous permet de personnaliser les fonctionnalités de votre carte (augmentation temporaire des plafonds*, activation/désactivation des paiements à l'étranger, des paiements à distance ou des paiements sans contact).

Disponible sur App Store⁽⁵⁾, Google Play Store⁽⁶⁾: **GRATUIT**

*Sous réserve d'acceptation par votre Caisse Régionale

Virements SEPA⁽¹⁾ soumis au règlement européen 924/2009

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

	Internet	Agence
Frais par virement SEPA occasionnel ▲● <ul style="list-style-type: none"> Vers un compte détenu au Crédit Agricole Vers un compte d'une autre banque dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) Vers un compte d'une autre banque hors pays de l'EEE (Suisse, Royaume-Uni) 	GRATUIT GRATUIT 4,50 €	GRATUIT 4,50 € 9,00 €
Frais par virement SEPA permanent ▲● <ul style="list-style-type: none"> Vers un compte détenu au Crédit Agricole <ul style="list-style-type: none"> Frais de mise en place d'un virement permanent Frais unitaire sur chaque virement Vers un compte d'une autre banque <ul style="list-style-type: none"> Frais de mise en place d'un virement permanent Frais unitaire sur chaque virement 	GRATUIT GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT GRATUIT 1,40 €

	Via Crédit Agricole En Ligne / WERO (Application Paiement Mobile)
Emission d'un virement instantané SEPA <ul style="list-style-type: none"> Frais par virement occasionnel : <ul style="list-style-type: none"> vers un compte détenu au Crédit Agricole vers un compte d'une autre banque dans un pays de l'EEE vers un compte d'une autre banque hors pays de l'EEE (Suisse, Royaume-Uni) 	GRATUIT GRATUIT 4,50 €

Frais de réception d'un virement avec RIB/IBAN-BIC complet

Réception d'un virement SEPA ou d'un virement instantané SEPA ▲●:

- Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays de l'EEE, soumis au règlement européen n°924/2009 ⁽¹²⁾..... **GRATUIT**
- Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays hors EEE..... 19,00 €

(12) Opération par virements en Euros dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

Autres services liés aux virements

Résiliation d'un virement permanent à la demande du client	GRATUIT
Tentative de récupération des fonds en cas de BIC/IBAN incorrect	12,30€/tentative
Demande de rappel d'un virement SEPA ⁽¹⁾ à l'initiative du donneur d'ordre	12,30€ (forfait intégrant la notification)

(1) Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

Prélèvements / TIP

Révocation et opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Demande de rejet de prélèvement pour motif contestation débiteur	
- par CAEL	GRATUIT
- en agence	12,30 €

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur :	
- Remise de chèque à l'encaissement	Jour de remise + 1 jour ouvré ⁽¹³⁾
- Paiement de chèque	Jour d'opération ⁽¹³⁾
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,70€
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi d'un chéquier à domicile à la demande du client :	
- Envoi simple	2,20€
- Envoi en recommandé simple	2,90€ + frais postaux en vigueur
Frais de destruction de chéquier	5,00€/chéquier (après 3 mois à compter de la date de fabrication)
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	20,00€

(13) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus) (page 23)

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées.

A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de compte • Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • E-relevé mensuel 	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ⁽¹⁴⁾ : 12 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) World Elite Mastercard ou Visa Infinite (cotisation carte) • Envoi de la carte en pli simple à la demande du client • Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) • Frais de refabrication de la carte perdue ou volée • Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) • Emission et réception d'un virement instantané SEPA • Emission et réception d'un virement non SEPA • Frais par paiement d'un prélèvement SEPA • Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽¹⁵⁾ • Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA • Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Frais d'émission d'un chèque de banque 	32,00€/mois
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE⁽¹⁶⁾	
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord de France • Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement • Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement 	
PAIEMENT PAR CARTE⁽¹⁶⁾	
<ul style="list-style-type: none"> • En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE 	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : <ul style="list-style-type: none"> • SecuriCOMPTE Premium⁽¹⁷⁾ • SecuriWEB Premium 	
MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none"> • Accès illimité au service de renseignements Allo Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents) 	

Offre Premium

GESTION DU COMPTE	
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de compte • Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • E-relevé mensuel 	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ⁽¹⁴⁾ : 3 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Gold Mastercard ou Visa Premier (cotisation carte) • Envoi de la carte en pli simple à la demande du client • Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) • Frais de refabrication de la carte perdue ou volée • Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) • Emission et réception d'un virement instantané SEPA • Emission et réception d'un virement non SEPA • Frais par paiement d'un prélèvement SEPA • Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽¹⁵⁾ • Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA • Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an 	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE⁽¹⁶⁾	
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord de France • Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement • Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement • Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement 	16,00€/mois
PAIEMENT PAR CARTE⁽¹⁶⁾	
<ul style="list-style-type: none"> • En euro dans un pays de l'EEE • En devises dans ou hors pays de l'EEE 	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : <ul style="list-style-type: none"> • SecuriCOMPTE Premium⁽¹⁷⁾ • SecuriWEB Premium 	
MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none"> • Accès illimité au service de renseignements Allo Expert Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique 	

(14) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(15) Sauf gratuité imposée par la loi.

(16) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

(17) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code Monétaire et Financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance)

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE	
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de compte • Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • E-relevé mensuel 	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ⁽¹⁴⁾ : 1 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard ou Visa (cotisation carte) • Envoi de la carte en pli simple à la demande du client • Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) • Frais de refabrication de la carte perdue ou volée • Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) • Emission et réception d'un virement instantané SEPA • Frais par paiement d'un prélèvement SEPA • Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽¹⁵⁾ • Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA • Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an 	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE⁽¹⁶⁾	
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord de France • Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement • Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement 	9,00€/mois
<p>Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.</p>	
PAIEMENT PAR CARTE⁽¹⁶⁾	
<ul style="list-style-type: none"> • En euro dans un pays de l'EEE 	
<p>Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.</p>	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : <ul style="list-style-type: none"> • SecuriCOMPTE Plus⁽¹⁷⁾ 	
MERCI POUR L'INFO	
<ul style="list-style-type: none"> • Accès au service de renseignements Allo Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique 	

Offre EKO : 2€/mois

GESTION DU COMPTE		
<ul style="list-style-type: none">• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe (CAEL en ligne)• Tenue de compte• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion par SMS :<ul style="list-style-type: none">- Alerte si solde du compte inférieur à 20€- Alerte essentielle - solde débiteur- Alerte essentielle - mise à disposition /et ou envoi des moyens de paiement- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs « Crédit Agricole »• E-relevé mensuel	2,00€ / mois	
MOYENS DE PAIEMENT		
<ul style="list-style-type: none">• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard EKO » ;• Renvoi du code confidentiel de la carte ;• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ;• Opposition faite par le titulaire de la carte ;• Frais de refabrication de la carte perdue ou volée ;• Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) ;• Délivrance d'un chéquier (sur demande) ;		
RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE ⁽¹⁹⁾		
<ul style="list-style-type: none">• Retrait d'espèces en euros au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France ;• Retrait d'espèces en euros au distributeur automatique de billets d'autres Caisses Régionales de Crédit Agricole ;• Retrait d'espèces en euros dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise ;• Retraits d'espèces en devises hors pays de l'EEE : 10 retraits par an		

(19) Au moyen de la carte incluse dans l'offre

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO, de souscription d'une carte complémentaire ou de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre EKO, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de résiliation.



Bon à savoir !

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42€ / chèque

L'Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière⁽²⁰⁾ :

LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
LE SOCLE	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de compte • Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) – Crédit Agricole Vision option virement externe (CAEL en ligne) • Envoi de la carte en pli simple à la demande du client • Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA • Information premier prélèvement SEPA • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur les gestions du compte par SMS ou par mail : <ul style="list-style-type: none"> - Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • Relevé de compte papier ou électronique (mensuel) 	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et clôture du compte • Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique) Cotisation carte : « L'Autre Carte » • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1fois/semaine) • Plafonnement à 0 €/mois pour l'ensemble des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque • 2 chèques de banque par mois • Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) • Un changement d'adresse (1 fois/an) • Versement d'espèces en agence • Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque 	1,00€ / mois

(20) En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées :

Le Compte-Service

Depuis le 18 novembre 2013, les Comptes Services Equilibre, Confort, Performance et Mozaïc ne sont plus commercialisés. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

Cotisations mensuelles	EQUILIBRE	CONFORT	PERFORMANCE
Sans carte	4,60€	8,00€	9,50€
L'autre carte	6,40€	9,80€	
Maestro	7,70€	11,10€	12,60€
Carte de paiement internationale à débit immédiat		12,10€	13,60€
Carte de paiement internationale à débit différé		11,90€	13,40€

Le Compte à Composer

Arrêt de la commercialisation le 25 octobre 2021. Les Comptes à Composer existants restent en vigueur et sont modifiables aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

LE SOCLE	COTISATION MENSUELLE	
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de compte • Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe (CAEL en ligne) • Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client • Envoi de la carte en pli simple à la demande du client • Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA • Information premier prélèvement SEPA • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • Relevé de compte papier ou électronique mensuel • Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)⁽²¹⁾ <p>*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à Merci pour l'info</p>	2,50€*	
MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT ⁽²²⁾	COTISATION MENSUELLE	
Assurance SécuriCOMPTE ⁽²³⁾ découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) Facturation en fonction du montant du découvert ayant été consenti par contrat séparé :	Tranches de découvert si souscrit jusqu'au 31/12/2016 <= 300€ : 1,70 € De 301 à 800€ : 2,70€ De 801 à 2000€ : 3,60€ >2000€ : 4,70€	Tranches de découvert si souscrit à partir du 01/01/2017 <= 500€ : 1,70 € De 501 à 2000€ : 2,70€ >2000€ : 4,70€
Ristourne des intérêts débiteurs (dans la limite du montant autorisé) ⁽²⁴⁾	<= 300€ : 5€ max /an De 301 à 800€ : 10€ max /an De 801 à 2000€ : 15€ max / an >2000€ : 20€ max / an	<= 500€ : 5€ max / an De 501 à 2000€ : 10€ max/ an >2000€ : 20€ max / an

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	COTISATION MENSUELLE
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus ⁽²³⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Retrait d'espèces de dépannage • Commande de carte en urgence • Réédition code confidentiel 	2,95€ Premium** : 4,80€
MODULE SUIVI ASSURÉ	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriWEB⁽²³⁾ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> - Alerte achat à distance - Mini relevé (1 par semaine) - Alerte temps réel de gestion 	3,05€ Premium** : 4,40€
LES OPTIONS	COTISATION MENSUELLE
Frais de location de coffre-fort (par coffre)	A partir de 7,80€

** Montants de garantie supérieurs

(21) Uni-médias: 22 rue Letellier 75739 Paris Cedex 15. 09.69.32.34.40 (appel non surtaxé)

(22) En fonction du montant du découvert concerné accordé par contrat séparé, sous réserve d'acceptation du dossier par le Crédit Agricole Nord de France.

(23) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) Société d'Assurances régie par le Code des Assurances, fonds d'établissement 250 000€ - 65, rue de la Boétie 75008 Paris - Siren 428 681 985.

(24) Facturation des agios puis remboursement à hauteur du montant des agios dans la limite du forfait annuel : cumul compris entre 5€ et 20€.

(25) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Dégressivité tarifaire :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire selon les modalités suivantes :

Montant mensuel de souscription socle + modules	Réductions
Compris entre 4€ et 5,99€	-5 %
Compris entre 6€ et 7,99€	-10 %
Compris entre 8€ et 9,99€	-15 %
Supérieur et égal à 10€	-20 %

Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Arrêt de la commercialisation le 12 mars 2025

GESTION DU COMPTE	
<ul style="list-style-type: none">• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe (CAEL en ligne)• Tenue de compte• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion par SMS :<ul style="list-style-type: none">- alerte solde débiteur et rejet d'opérations- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement• E-relevé mensuel	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
<ul style="list-style-type: none">• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)• Réédition du code confidentiel de la carte• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque• Frais de refabrication de la carte perdue ou volée• Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA• Émission et réception de virements non SEPA• Délivrance d'un chéquier (sur demande)	2,00 €/mois
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ⁽²⁰⁾	
En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord de France En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ⁽²⁰⁾	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

(20) au moyen de la carte incluse dans l'offre

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...)

Plafond par opération 8,00€

Plafond journalier 24,00€

Plafond mensuel 80,00€

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour

la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique clientèle fragile ⁽²⁰⁾

Plafond par opération	4,00€
Plafond journalier	4,00€
Plafond mensuel	20,00€



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier	Jusqu'à 9,90€
Frais par saisie attribution ou conservatoire	100,00€
Frais de saisie pour paiement direct de pension alimentaire	100,00€
Frais de gestion pour mise en place ou renouvellement d'un gel des avoirs ...	100,00€
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 100 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,00€
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision*	
- Si paiement < 20,00€	Montant du paiement
- Si paiement ≥ 20,00€	20,00€

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision*	
- Si paiement < 20,00€	Montant du paiement
- Si paiement ≥ 20,00€	20,00€

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,00€/ lettre
--------------------------------------------------------------------------	----------------

(Lettre simple) - (Tarification débitée si paiement du chèque)

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50€	30,00€/ chèque
- Montant du chèque supérieur à 50€	50,00€/ chèque

Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention. Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet.

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction d'émettre des chèques	32,50€/chèque
- Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque	26,90€
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	26,90€
- Frais de tenue de compte d'un client interdit bancaire (non applicable aux clients bénéficiaires de l'offre clientèle fragile)	9,15€/mois

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'«Offre clientèle fragile» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

<ul style="list-style-type: none"> • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 	25€/mois
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------



Découverts et Crédits

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non contractualisé (dépassement)

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal Plafond du taux réglementaire⁽²⁶⁾

Taux débiteur annuel Indice de référence⁽²⁷⁾

Frais de lettre d'information en cas dépassement significatif de plus d'un mois⁽²⁸⁾ 8,00€

Découvert contractualisé

Taux débiteur annuel Indice de référence⁽²⁷⁾ minoré de 3 points

(26) Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

(27) Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération.

(28) Information réalisée en application de l'article L312-92 alinéa 2 du code de la consommation.

Montant minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs mensuels 2,50€ / mois

Montant minimum d'intérêts débiteurs entraînant une perception 0,02€

Crédits à la consommation

Prêt amortissable à taux fixe Nous consulter

Prêt à consommer Nous consulter

Crédit renouvelable Suppletis Nous consulter

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre du contrat de crédit.

Les frais de dossier

Crédit à consommer (montant <75K€) 1% du montant du prêt
Mini : 70,00€

Crédit « Autre besoin de Financement » (montant > 75K€) 1% du montant du prêt
Mini : 165,00€ (non applicable pour certains prêts, dont prêts réglementés)

Crédits immobiliers

Prêt Lisseur Souple Nous consulter

Prêt Tout Habitat (taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) Nous consulter

Prêts réglementés (à 0%, à l'accession sociale, conventionnés) Nous consulter

Eco-PTZ Nous consulter

Prêt Épargne Logement (pas de frais de dossier) Nous consulter

Assurances liées aux prêts

Assurance emprunteur* Nous consulter

Les frais de dossier

Frais de dossier 1% du montant du prêt
Mini : 520,00€ (non applicable pour certains prêts réglementés)

*dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique " Assurances et Prévoyance : mentions légales" p. 25

Demands spécifiques

Commission annuelle de confirmation d'ouverture de crédit	1% du montant du crédit
Frais de constitution de caution	54,00€
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an/par caution/par prêt)	GRATUIT
Nantissement de produits financiers (titres, produits d'assurances vie, d'épargne ...):	
- internes au Groupe Crédit Agricole	0,5% du montant du crédit
Mini : 200,00€ - Maxi : 750,00€	
- externes au Groupe Crédit Agricole	750,00€
Autres Nantissements (Actions, Parts sociales) / Gage (Véhicules...)	97,00 €
Mainlevée de nantissement de produits financiers	
- internes au Groupe Crédit Agricole	54,00€
- externes au Groupe Crédit Agricole	119,50€
Mainlevée autres nantissements (Actions, Parts sociales) / Gage (Véhicules...)	54,00 €
Mainlevée totale de garantie hypothécaire	105,00€
Mainlevée partielle de garantie hypothécaire	175,00€
Modification de garantie	200,00€
Cession de parts de SCI	1% du montant du capital restant dû
Mini : 190,00€ - Maxi : 515,00€	
Frais de relance sur diverses opérations de crédit	16,70€
Rédition du tableau d'amortissement, offre et autres documents	22,30€
Attestations diverses liées au prêt	22,30€/attestation
Frais de décomptes	22,30€
Forfait échéance prêt en retard	22,30€
Modification de la date d'échéance d'un prêt	36,70€
Modification de compte à débiter (hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire)	36,70€
Report d'échéance d'un prêt	36,70€
Mise à disposition de fonds hors délai contractuel	100,00€
Annulation crédit suite acceptation offre	150,00€
Modification caractéristique du prêt	1% du montant du capital restant dû
Mini : 200,00€ - Maxi : 515,00€	
Réaménagement du prêt	1% du capital restant dû (min : 750,00€)
Frais de désolidarisation	1% du montant du capital restant dû
Mini : 185,00€ - Maxi : 515,00€ - Sous réserve de l'acceptation du prêteur	
Frais de déclaration de sinistre ADE (Assurance des Emprunteurs)	62,00€



Épargne et Placements financiers

Epargne bancaire

Les Livrets

Livret A, Compte d'Epargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Codebis, Livret d'Epargne Populaire, Compte sur Livret

Ouverture GRATUIT

Rémunération Nous consulter

Plan d'Epargne Logement (PEL)

Ouverture GRATUIT

Rémunération Nous consulter

Gestion des excédents de trésorerie

Service TANDEM – épargne automatique – écoPAGE⁽²⁹⁾ 1,50€/mois

Service TANDEM plus – épargne automatique – écoPAGE éCRIPTION⁽²⁹⁾ 2,10€/mois

29. Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie

Assurance-vie et Plan d'Epargne Retraite Populaire (PERP)

Droit d'entrée / Rémunération / Frais de gestion Nous consulter

Transfert de compte épargne

Vers une autre Caisse régionale Crédit Agricole GRATUIT

Vers une autre banque : - LEP GRATUIT

- CEL et PEL 97,00€

Placements financiers

Le Compte Titre Ordinaire (CTO), compte parts sociales et Plan d'Epargne en Actions (PEA)

Ouverture d'un compte parts sociales, d'un CTO ou d'un PEA GRATUIT

Mise en place d'un Plan Epargne Boursier (PEB) GRATUIT

Gestion Conseillée

Gestion en Organismes de Placement Collectif (OPC) (PEA, compte-titres et assurance-vie) 60,00€ TTC/trimestre

(tarif dégressif : 90,00€ si 2 contrats, 110,00€ si 3 contrats ou plus)

Gestion en Titres vifs (PEA et compte-titres) Nous consulter

La dégressivité tarifaire ne s'applique que pour les contrats OPC.

Les souscriptions OPCVM (Organisme de placement collectif en valeurs mobilières)

Souscription et vente des OPCVM du Crédit Agricole Nous consulter

Souscription OPCVM hors Crédit Agricole Nous consulter

Les droits de garde

(applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12 et facturés à partir du 01/01 de l'année suivante)

	Compte-titre	PEA	PER Titres*
Forfait par compte actif par an	24,00 €	GRATUIT	GRATUIT
Commission proportionnelle			0,50%
• Frais à la ligne : - Certificats Coopératifs d'Investissement du Crédit Agricole Nord de France, Parts sociales - OPCVM groupe CA - Obligations et Actions CA - Autres valeurs - Valeurs étrangères - Titres nominatifs - Titres non cotés	GRATUIT GRATUIT 0,12 % 0,42% 0,42% 0,42% 25,00 € par ligne	GRATUIT GRATUIT 0,12% 0,40% 0,40% 0,40% 25,00€ par ligne	
Maximum :	200,00 € (par an, par compte-titres, PEA)		300,00€ (par an, par PER)
AVEC OPTION INVEST STORE INTEGRAL			
Forfait par compte actif par an	12,00 €	GRATUIT	
+ Frais à la ligne : - Actions - Autres types de valeurs		GRATUIT Tarifs standards	
Maximum :	200,00 € (par an, par compte)		

* La tarification spécifique au PER Titres ne s'appliquera qu'à compter de la valeur du portefeuille au 31/12/2025, la tarification sur la valeur au 31/12/2024 sera identique à celles des comptes-titres.

Transfert de compte-titres

Vers une autre Caisse Régionale Crédit Agricole **GRATUIT**

Vers une autre banque :

- Transfert simple d'une ligne titres cotés CTO : 16,00€ / PEA : 15,00€

- Transfert simple d'une ligne titres non cotés 50,00€

Maximum / compte CTO : 160,00€ / PEA : 150,00€

Demandes spécifiques

Service de calcul des plus-values **GRATUIT**

Duplicata relevé Titres / IFU (imprimé fiscal unique) 1,00€

Inscription au PEA de titres non cotés 1,20% du montant / maxi 480,00€

Mise en nominatif pur de titres au porteur 1,20% du montant / maxi 78,00€

Mise en nominatif administré de titres au porteur 1,20% du montant / maxi 42,00€

Opérations sur or

Achat / vente d'or 4 % du montant

(minimum de frais : 40,00€ par nature de pièce)

Récupération sur frais d'acheminement engagés à l'achat/vente d'or 50,00€

Frais d'expertise 55,00€



Les offres pour les Jeunes (jusqu'à 30 ans)

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 30 ans. Les jeunes peuvent avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Tenue de compte

Tenue de compte (jusqu'à 25 ans) **GRATUIT**

Frais pour compte inactif (depuis 12 mois) **GRATUIT**

Cotisation carte

	12/17 ans	18/25 ans
Cotisation Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT	Non commercialisée aux majeurs
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) Mastercard Mozaïc de Paiement/ Mozaïc Black avec contrôle de solde	GRATUIT	12,00€/an (uniquement en cas de renouvellement - non commercialisée aux majeurs)



Bon à savoir !

Opérations à l'étranger avec la Carte Mozaïc Black

Les paiements et retraits par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) sont gratuits

Autres cartes => page 7



Bon à savoir !

Offre carte pour les 18-25 ans

Les jeunes de 18 à 25 ans bénéficient de 30 % de réduction sur les cotisations des cartes de retrait et de paiement (Sauf carte EKO, Mozaïc Black et Globe Trotter).

COTISATION CARTE : -30 %

Paiement et retrait par carte => voir page 8

Offres groupées de services : Cotisation à une offre groupée de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

	OFFRE ESSENTIEL	OFFRE PREMIUM	OFFRE PRESTIGE
18-25 ans	3€	5€	-30%
26-30 ans	6€	9€	-30%

Compte à Composer (CAC)

Offre qui n'est plus commercialisée depuis le 25 octobre 2021.

Avantage tarifaire supplémentaire page 17 :

Pour les 18-25 ans -30 % sur la cotisation CAC

Comptes-Services MOZAIÏC

Offres qui ne sont plus commercialisées depuis le 18 novembre 2013 :

les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous.

Avec Carte "ma 1^{ère} carte" ou Mozaïc de retrait 4,50€/mois

Avec Carte Mozaïc internationale de paiement 5,50€/mois

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) 2€/mois

Arrêt de la commercialisation le 12 mars 2025.

Irrégularités et incidents (jusqu'à 25 ans inclus)

Commission d'intervention (-50%) 4,00€/opération

Plafond mensuel (-50%) 40,00€/mois

Plafond journalier 12,00 € /jour

Crédits

Mozaïc Permis, Mozaïc Projets, Prêts étudiants Nous consulter

Permis 1€/jour (jusqu'à 25 ans) Nous consulter

Epargne et placement financier

Livret TIWI (0 - 11 ans) / Livret Jeune Mozaïc (12 - 25 ans) / Livret A

Ouverture **GRATUIT**

Rémunération Nous consulter

Les droits de garde (voir page 22) **GRATUIT**

Assurances et Prévoyance

Assurances de biens

Assurance Multirisque Habitation / Tous Mobiles Nous consulter



Opérations à l'étranger

Hors frais facturés par toute banque intermédiaire plus commission de change s'il y a lieu

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10% du montant avec un montant minimum de 20,00€.

Emission d'un virement non SEPA⁽¹⁾ (Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA)

Emission d'un virement non SEPA en fonction du montant du virement ou de sa contre-valeur : Emis en frais partagés (en cas d'un virement non SEPA, libellé en devises dans la zone SEPA ou en euros ou devises dans la zone hors SEPA)

- De 0 à 1 500,00€ 19,00 €

- De 1 501 à 12 500,00€ 28,00 €

- Supérieur à 12 500,00€ 45,00 €

Frais de mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent (hors frais de virement) 10,50 €

Frais de correspondant (si choix d'un virement émis en frais OUR = tous frais au donneur d'ordre) (pourra être complété en cas de frais supérieurs appliqués par la banque correspondante) 24,00 €

Frais d'intervention en cas de fraude A partir de 150,00€ (nous consulter)

Réception d'un virement non SEPA⁽¹⁾

Réception d'un virement non SEPA 20,00 €

Chèques tirés sur nos caisses

Chèques émis en euros < 152,00 € 9,00 €

+ Frais de transmission : 9,00€

Chèques émis en euros > 152,00 € 0,15 % du montant

Mini : 19,00 € Maxi : 300,00 €

+ Frais de transmission : 9,00€

Chèques remis Sauf Bonne Fin (SBF)

Chèques reçus en devises ou en euros 0,10 % du montant

Mini : 20,00 € Maxi : 200,00 €

Chèques remis pour crédit après encaissement

Commission d'encaissement 0,10 % du montant

Mini : 32,00 € Maxi : 300,00 €

+ Frais de port 45,00 €

Divers

Copie du Swift inférieur à 6 mois : 10,00€/supérieur à 6 mois : 30,00 €

Frais par virement pour RIB/IBAN-BIC absent ou incomplet 13,50 €

Frais de chèque impayé 75,00 €

+ Eventuel frais de banque étrangère

Modification d'instruction ou demande de sort 19,00 €

Commission de service (opération à caractère urgent et/ou nécessitant une étude approfondie) Nous consulter (minimum 20,00 €)



Assurances et Prévoyance

Assurances pour vous et vos proches

Assurances : Complémentaire santé, Assurance des Accidents de la Vie, Décès, Obsèques, Vers l'Autonomie Nous consulter

Assurances pour vos biens

Assurances : Automobiles, Habitation, Garantie Locative, Tous Mobiles, Télésurveillance Nous consulter

ASSURANCES DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN⁽²³⁾		
	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	Souscrit à partir du 01/01/2017
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)⁽²²⁾	Tranche de découvert : ≤300€ : 1,35€ De 301 à 2000€ : 2€ > 2000€ : 3€	Tranche de découvert : ≤500€ : 1,35€ De 501 à 2000€ : 2€ > 2000€ : 3€
	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus⁽³⁰⁾	2,00€/mois	4,20€/mois
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB	1,25€/mois	2,50€/mois

(30) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du Code Monétaire et Financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 019 406 (www.orias.fr).

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 455 455 425 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 58 356 222 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVEISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axeria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR6030970772Z.

Prestation de télésurveillance exécutée par NEXEUCR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 «l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession :

- Pour les mineurs..... **GRATUIT**
- Si avoirs en dépôt⁽³¹⁾ inférieurs ou égaux à 6000,00€..... **GRATUIT**
- Si avoirs en dépôt⁽³¹⁾ supérieurs à 6000,00€..... 1% des avoirs en dépôt

Maxi : 1000,00€ TTC

Frais de gestion annuels pour les successions de plus de 12 mois..... 50,00€

(31) Calculés sur la base des comptes du défunt et des comptes joints, hors assurance vie, au jour du décès



Autres services

Banque Privée

Convention Banque Privée..... Nous consulter

Vos abonnements Presse

Magazines Uni-Médias⁽³²⁾ (Offre réservée aux clients du Crédit Agricole) - abonnement papier et numérique

Merci pour l'info Essentiel / Premium / Prestige (version numérique) 12 € / 18€ / 48€ par an

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides

pratiques livrés à domicile..... 38,08 € /an

Santé Magazine (12 numéros par an)..... 31,60€/an

Détente Jardin (6 numéros par an)..... 22,90€/an

Régal (6 numéros par an)..... 27,90€/an

Maison créative (6 numéros par an)..... 23,90€/an

Détours en France (8 numéros par an)..... 49,80€/an

Pep's Magazine (6 numéros par an)..... 19,90€/an

Parents (6 numéros par an)..... 18,90€/an

Service client Uni-Médias : pour toute question relative aux publications.

Numéro Crystal n° 09 69 32 34 40 appel non surtaxé.

(32) Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de presse du groupe Crédit Agricole 22 rue LETELLIER 75015 PARIS. La résiliation est gratuite et possible à tout moment auprès d'UNI-MEDIAS.



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole à votre écoute

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour vous informer sur la gestion de votre compte et l'utilisation des services que nous vous proposons.

Le Crédit Agricole, soucieux de vous apporter le meilleur service, a mis en place un dispositif de prise en charge de vos réclamations.

1. Votre Agence

En cas de problème, le Directeur de votre agence est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

2. Le Service Qualité Clients

Le Service Qualité Clients de la Caisse régionale prend en charge vos réclamations si la réponse apportée préalablement par votre conseiller ou le Directeur de votre agence ne vous satisfait pas. Vous pouvez le contacter :

• Sur le site internet en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html>

• Par courrier : Service Qualité Clients BP 369 59020 Lille cedex

• Par mail : service.qualite@ca-norddefrance.fr

• Par téléphone : 03 66 33 33 33 (N° non surtaxé)

Votre réclamation écrite sera prise en compte dans un délai de 10 jours maximum et une réponse vous sera apportée au plus tôt, et dans un délai de 2 mois (sauf complexité particulière de votre dossier). Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivants la réception de la réclamation.

En cas de désaccord, pour les contrats d'assurance vous pouvez également écrire aux services consommateurs suivants :

Epargne, assurance-vie,
retraite, prévoyance, décès :
Predica Relation et
Service clients
16-18 boulevard de Vaugirard
75724 Paris cedex 15

Assurance dommages
(auto, habitation et autres),
santé :
Pacifica Service consommateurs
8-10 boulevard de Vaugirard
75724 Paris cedex 15

Assurance emprunteurs :
Crédit Agricole Assurances
Service Réclamations
TSA 82222
59652 Villeneuve d'Ascq
Cedex

LES RECOURS EXTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement à l'amiable des différends avec nos clients. Toutefois, sans réponse de la Caisse Régionale à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois ou, en cas de litige non résolu, si vous êtes une personne physique, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur. Vous avez également la possibilité d'intenter une action au civil.

Le médiateur bancaire

Vous pouvez saisir le médiateur dans les conditions prévues par le Code monétaire et financier et conformément à la charte de la Médiation.

• Monsieur Xavier de Kergommeaux

Médiateur de la consommation

68 avenue d'Iéna 75116 PARIS

• Ou en ligne en complétant le formulaire de saisine sur le site :

(<https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr/>)

Pour connaître ses modalités d'intervention, vous pouvez consulter la charte de la médiation sur le site internet de la Caisse Régionale (<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html>).

Elle est également disponible sur simple demande en agence.

La demande au médiateur bancaire doit être adressée dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

Le médiateur statue dans un délai de 90 jours à compter de la notification de la saisine au client et à la Caisse Régionale sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe. Le déroulement de la procédure de médiation est consultable sur le site internet du médiateur (<https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr/>).

Le médiateur de l'Assurance

Si le litige porte sur la commercialisation d'un produit d'assurance par la Caisse Régionale, vous pouvez saisir le médiateur bancaire, selon les modalités indiquées ci-dessus.

Si le litige porte sur le contrat d'assurance en lui-même, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance en écrivant à l'adresse suivante :

La Médiation de l'Assurance

Site internet : www.mediation-assurance.org

TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en écrivant à l'adresse suivante :

Autorité des Marchés Financiers

Le Médiateur

Site internet : www.amf-france.org

17, place de la Bourse

75082 PARIS Cedex 2



La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse régionale.

L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences et sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France est :

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09 (<https://acpr.banque-france.fr>)

- Contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats Unis, 92127 Montrouge

- Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02

Retrouvez votre Caisse régionale via nos applications mobiles

Ma banque :
100% humaine 100% digitale

GRATUIT*



Ma Banque :

- suivez et gérez vos comptes et votre budget au quotidien
- prenez rendez-vous avec votre conseiller
- maîtrisez vos dépenses avec le suivi budgétaire
- découvrez notre service «Sécuripass» pour sécuriser et faciliter vos achats sur internet



Paiement Mobile :

- historique des paiements PAYLIB en temps réel (90 jours)
- choix de la carte préférentielle
- paramétrage des alertes sur opérations carte, 3 alertes avec seuil paramétrable : toutes opérations, paiement en ligne, opération à l'étranger
- gestion des options cartes : modification plafond carte, paiement sans contact et paiement à l'étranger (sous réserve d'acceptation de la Caisse régionale)
- lien vers l'application Ma Banque



Mes Assurances Pacifica :

si vous êtes assuré Crédit Agricole, déclarez votre sinistre directement avec votre téléphone



Nexecur :

la protection de votre domicile à portée de main combinée à la télésurveillance 24h/24



CA Bourse :

suivre vos portefeuilles en toute liberté

Retrouvez ces applications sur :



* Applications gratuites - hors coût du fournisseur d'accès à internet

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :



et sur internet : credit-agricole.fr



LE TRI
+ FACILE



10-31-1154

Document informatif à vocation non-publicitaire - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit, dont le siège social est : 10 avenue Foch - BP 369, 59020 Lille Cedex, 440 676 559 RCS LILLE METROPOLE. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le n° 07 019 406 (www.orias.fr). Imprimeur : Roto Armor - ZA Fournello 22170 Châtelaudren-Plouagat - Identifiant unique CITEO : FR234309_03TBKK - ND : 2426C07- Réf. QUO 0006